

DÉLIBÉRATION N° CB 16-09 DU 8 DÉCEMBRE 2016

RELATIVE A L'ELECTION A LA VICE-PRESIDENCE

DE LA COMMISSION TERRITORIALE DES RIVIERES D'ILE-DE-FRANCE

Le Comité de bassin,

Vu

- le code de l'environnement, notamment son article D. 213.22
- la délibération n° CB 14-21 du 4 décembre 2014 approuvant le règlement intérieur du comité de bassin
- le dossier du comité de bassin du 8 décembre 2016

DÉLIBÈRE

Article unique

Est élue à la vice-présidence de la commission territoriale des rivières d'Ile-de-France :

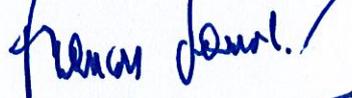
Isoline MILLOT

**La Secrétaire
du comité de bassin**



Patricia BLANC

**Le Président
du comité de bassin**



François SAUVADET